

Lors du conseil communautaire du 29 mars 2021, les élus, à l'unanimité, se sont prononcés pour la « non ouverture » de l'accueil de loisirs pendant les vacances de Pâques du 24.04 au 09.05.21.

La fermeture, d'une classe primaire à Jouet sur l'Aubois, du collège de la Guerche sur l'Aubois, l'évolution des cas « positif » ou cas « contact » dans les différentes écoles de notre territoire ont amené les élus à prendre cette décision.

Les éléments d'explications fournis dans le mail annonçant la fermeture du centre de loisirs en février restent d'actualité avec en plus cette aggravation du nombre de cas « covid ».

Cette décision est toujours aussi difficile à prendre car nous savons que nous créons des difficultés pour les familles.

Pour mémoire à ce jour, le protocole sanitaire « centre de loisirs » interdit le brassage des enfants.

Souhaitons que ce protocole soit allégé pour les vacances d'été et que la situation sanitaire s'améliore afin de pouvoir accueillir les enfants dans le nouveau centre de loisirs de Cours les Barres qui leur est dédié.

Le Président

Olivier Hurabielle

Ps : Suite aux annonces du Président de la République le 31.03.2021, nous vous confirmons la fermeture de l'accueil de loisirs pendant les vacances de Pâques fixés maintenant du 10.04 au 25.04.21